

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2828 - JEUDI 2 FÉVRIER 2017

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Les efforts de la RDC récompensés



La République démocratique du Congo (RDC) vient d'être gratifiée d'un prix en récompense à sa lutte acharnée menée contre le paludisme dans la perspective de son éradication à l'échelle nationale. La RDC a, en effet, réussi à réduire sensiblement l'incidence de la maladie et le taux de mor-

talité de plus de 40% entre 2010 et 2015. Cette performance lui a valu le prix qui lui a été décerné le 30 janvier en marge du 28e sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba par l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme. Pour rappel, le paludisme est la première cause d'hospitali-

sation et de décès en RDC. Trois familles congolaises sont endeuillées chaque heure à cause de cette maladie. Selon le rapport 2013 de l'Organisation mondiale de la santé, la RDC représente, avec le Nigéria, 40 % des décès dus au paludisme dans le monde.

Page 13

BELGIQUE-RDC

Le partenariat militaire se poursuit



Dans un communiqué remis mardi à la presse, l'ambassade de Belgique à Kinshasa a informé l'opinion sur la poursuite de la mission de formation, suivi et évaluation à Kindu et Lokandu (centre de la RDC) de la 31e brigade de réaction rapide des Forces armées de la RDC (Fardc). Cette formation va s'étendre sur toute l'année 2017 avec en moyenne une vingtaine de militaires belges durant les six premiers mois et ensuite avec une dizaine d'autres jusqu'à la fin de

l'année. Répartis en trois équipes d'une dizaine d' instructeurs, les formateurs belges seront déployés chaque fois durant un mois auprès des bataillons de réaction rapide à Goma et Beni (Nord-Kivu), précise le communiqué. Cette formation fait partie du Programme de partenariat militaire conclu en 2004 avec la RDC et qui vise à doter l'ex-colonie belge d'une armée nationale et républicaine.

Page 12

EXPLOITATION FORESTIÈRE

Violation du moratoire de 2002 sur l'octroi des titres forestiers



La forêt équatoriale en RDC

Le gouvernement congolais, qui avait lancé en 2002 un processus de conversion des titres forestiers en contrats de concession destiné à faciliter une meilleure gestion des ressources, ne donne plus aucun gage quant au respect de cette mesure salubre, déplore Greenpeace.

Alors que le processus s'est étendu sur une période de six ans, accompagnée d'un moratoire sur l'octroi de nouvelles exploitations, Greenpeace constate que de nouveaux acquéreurs continuent d'obtenir des concessions forestières comme si de rien n'était. Ce qui tend à annihiler le partenariat conclu avec l'Initiative pour les forêts de l'Afrique centrale qui a consenti de verser 200 millions de dollars pour protéger les forêts du bassin du Congo. Page 12

KASAÏ CENTRAL

Cinquantaine-trois membres de la milice de Kamuina Nsapu libérés

Plusieurs partisans du chef coutumier Kamuina Nsapu, cinquante-trois personnes au total dont quarante-trois adultes et dix mineurs ont été libérés le 31 janvier à Kananga, dans le Kasai central. Ils étaient en détention préventive depuis au moins deux mois pour avoir participé à des activités subversives menées en représailles au décès de leur chef tué dernièrement dans une opération de police après avoir contesté l'autorité du pouvoir central à Kinshasa.

En contre partie de leur libération, les prisonniers ont signé un acte d'engagement dans lequel ils ont promis de « ne plus se réengager dans un mouvement insurrectionnel ». Selon l'ONU, cent-quarante personnes au moins ont été tuées dans des affrontements entre les forces de l'ordre et la milice Kamuina Nsapu.

Page 13

EXPLOITATION FORESTIÈRE

Violation du moratoire de 2002 sur l'octroi des titres forestiers

L'organisation internationale Greenpeace accuse certains hauts responsables gouvernementaux congolais d'être à la base du désordre entretenu actuellement dans le secteur forestier avec l'attribution irrégulière des concessions forestières.

L'exploitation forestière en RDC n'est toujours pas à l'abri des prestations maffieuses qui gangrènent cette activité qui aurait pu être génératrice des revenus si elle était bien encadrée. Mais hélas ! Le gouvernement, qui avait lancé en 2002 un processus de conversion des titres forestiers en contrats de concession destiné à faciliter une meilleure gestion des ressources, ne donne plus les gages quant au respect de cette mesure salutaire. Alors que le processus s'est étendu sur une période de six ans, accompagnée d'un moratoire sur l'octroi de nouvelles exploitations, force est de constater que de nouveaux acquéreurs continuent d'obtenir des conces-

sions forestières comme si de rien n'était, avec la bénédiction des autorités censées assurer l'application du moratoire.

Ces incohérences ont été mises sur la place publique au cours d'une conférence de presse tenue le 1er février par la responsable Campagne Forêt de l'ONG internationale Greenpeace. Cette dernière a exprimé les craintes de voir « *les donateurs dissiper des millions alors que le gouvernement de la RDC viole secrètement son propre moratoire sur l'exploitation forestière* ». Des hauts responsables gouvernementaux congolais seraient, d'après elle, impliqués dans cette base besogne qui tend à annihiler le partenariat conclu avec l'Initiative pour les forêts de l'Afrique centrale (Cafi) qui a consenti de verser 200 millions de dollars pour protéger les forêts du bassin du Congo dont quarante auraient déjà été décaissés. Avec des concessions illégales de plusieurs hectares attribuées à des tierces

notamment dans les provinces de la Tshopo et de la Mongala, il va sans dire que le partenariat avec Cafi est très mal en point.

Face à la confusion ainsi entretenue, la responsable de Greenpeace propose à ce que la totalité du programme Cafi soit suspendu jusqu'à ce qu'un examen approfondi de l'ensemble de ses activités, y compris l'adoption de mécanismes de contrôles adéquats soient menés, de sorte à s'assurer que l'argent des bailleurs de fonds internationaux ne prend pas d'autres destinations. Elle n'écarte pas non plus toute perspective de porter l'affaire devant les cours et tribunaux. « *Nous avons mis à la disposition du procureur général de la République des éléments sur ces illégalités qui mettent en évidence l'incohérence du gouvernement congolais qui souhaite obtenir l'appui financier de Cafi tout en négligeant complètement le moratoire de 2002* », a-t-elle déclaré.

Alain Diasso

BELGIQUE-RDC

Le partenariat militaire se poursuit

Les instructeurs belges seront chargés d'assurer l'encadrement de la 31e brigade de réaction rapide congolaise formée par la Belgique.

Nonobstant la brouille qui a récemment failli mettre à mal les relations diplomatiques entre le royaume de Belgique et son ancienne colonie du fait de la non-organisation par la RDC des élections dans les délais constitutionnels, force est de constater que, sur le plan militaire, tout baigne dans l'huile. Le froid entretenu sur le plan politique avec, à la clé, des restrictions appliquées, de part et d'autre, sur la durée de validité des visas accordés aux porteurs de passeports diplomatiques de deux pays n'a hélas pas influé sur la coopération militaire. Dans un communiqué remis mardi à la presse, l'ambassade de Belgique à Kinshasa a informé l'opinion sur la poursuite de la mission de formation, suivi et évaluation à Kinshasa et Lokandu (centre de la RDC) de la 31e brigade de réaction rapide des Forces armées de la RDC (Fardc). Cette formation va s'étendre sur toute l'année 2017 « *avec en moyenne une vingtaine de militaires belges du-*

rant les six premiers mois et ensuite avec une dizaine d'autres jusqu'à la fin de l'année ». Ces instructeurs belges, à en croire la source, auront donc la mission d'encadrer cette brigade pour en faire un groupe solide, efficace et capable de défendre l'intégrité territoriale, en tout temps et en toute circonstance. Répartis en trois équipes d'une dizaine d'instructeurs, ils seront par ailleurs déployés chaque fois durant un mois auprès des bataillons de réaction rapide à Goma et Beni (Nord-Kivu), précise le communiqué. Notons que cette formation fait partie du Programme de partenariat militaire (PPM) conclu en 2004 avec la RDC et qui vise à doter l'ex-colonie belge d'une armée nationale et républicaine. Outre deux bataillons commandos d'élite formés récemment (le 321e en 2008 et 2009, puis le 322e entre octobre 2011 et mars 2012) forts de six cents hommes et considéré comme une unité d'élite des Fardc, l'armée belge a mené plusieurs missions d'instruction variées au profit de l'armée congolaise dans plusieurs provinces du pays ainsi qu'occasionnellement en Belgique.

A.D.

AIRFRANCE

AVIS AUX VOYAGEURS

NOUVEAUX HORAIRES D'ENREGISTREMENT AU DEPART DE BRAZZAVILLE

A COMPTER DU 16 DECEMBRE 2016, LE VOL AF897 DE BRAZZAVILLE A DESTINATION DE PARIS, DECOLLERA UNE HEURE (1H) PLUS TÔT QUE PREVU, SOIT **21H35**.

LES COMPTOIRS D'ENREGISTREMENT SERONT OUVERTS A PARTIR DE **17H30** ET FERMERONT A **20H05**.

LA FIN DE L'ENREGISTREMENT DU VOL AIRFRANCE AF897 EST MAINTENUE A **1H30** AVANT LE DECOLLAGE.

PLUS D'INFORMATION SUR [HTTP://WWW.AIRFRANCE.CG](http://www.airfrance.cg)

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION



LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Les efforts de la RDC récompensés

L'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme (Alma) a, en marge de du 28e sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba, primé la RDC pour avoir réussi à réduire sensiblement l'incidence de la maladie et le taux de mortalité de plus de 40% entre 2010 et 2015.

La République démocratique du Congo (RDC) vient d'être gratifiée d'un prix en récompense à sa lutte acharnée menée contre le paludisme dans la perspective de son éradication à l'échelle nationale. La RDC a, en effet, réussi à réduire sensiblement l'incidence de la maladie et le taux de mortalité de plus de 40% entre 2010 et 2015. Cette performance lui a valu le prix qui lui a été décerné le 30 janvier en marge du 28e sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba par l'Alma.

Le commissaire aux affaires sociales à la Commission de l'Union africaine, Dr Moustapha Sidiki, a remis ce prix au délégué de la RDC lors des assises. C'est le ministre des Affaires étrangères, Léonard She Oki-tundu, qui l'a reçu au nom du président de la République. « C'est pour nous un sentiment de fierté et de satisfaction pour les efforts abattus. L'engagement du président de



la République du haut de la tribune des Nations unies et les efforts traduits par la mise en œuvre du ministère de la Santé, à travers ses orientations auprès de ses services, dont le service spécialisé est le Programme national de lutte contre le paludisme, ont été

couronnés de ce succès avec l'accompagnement de tous les partenaires et bailleurs de fonds», a déclaré le directeur du Programme national de lutte contre le paludisme, le Dr Joris Losimba Bikwela. Outre la RDC, d'autres États africains ont également été primés et

encouragés dans leur effort de lutte contre le paludisme. Il s'agit du Cap Vert, des Comores, de l'Éthiopie, du Swaziland, de l'Ouganda, du Botswana et du Tchad.

Rappelons que le paludisme est la première cause d'hospitalisation et de décès en RDC.

Le paludisme est la première cause d'hospitalisation et de décès en RDC

Trois familles congolaises sont endeuillées chaque heure à cause de cette maladie. Selon le rapport 2013 de l'Organisation mondiale de la santé, la RDC représente, avec le Nigéria, 40 % des décès dus au paludisme dans le monde.

Alain Diasso

LIBRAIRIE LES MANGUIERS



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

84 Boulevard Denis Sassou N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Dépêches de Brazzaville

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



KASAÏ CENTRAL

Cinquante-trois membres de la milice de Kamuina Nsapu libérés

En contre partie de leur libération, les prisonniers ont signé un acte d'engagement dans lequel ils ont promis de « ne plus se réengager dans un mouvement insurrectionnel ».

Plusieurs partisans du chef coutumier Kamuina Nsapu, cinquante-trois personnes au total dont quarante-trois adultes et dix mineurs ont été libérés le 31 janvier à Kananga, dans le Kasai central. Ils étaient en détention préventive depuis au moins deux mois pour avoir participé à des activités subversives menées par la milice de ce chef coutumier tué dernièrement dans une opération de police après avoir contesté l'autorité du pouvoir central à Kinshasa. En représailles, ses partisans n'arrêtent de mettre la ville de Kananga sens dessus dessous en initiant des activités insurrectionnelles qui, souvent, tournent au drame. Ils se sont encore illustrés tout récemment lors de la visite avortée du Premier ministre Samy Badibanga au Kasai central en perturbant son premier voyage officiel à l'intérieur du pays. Tout en protestant contre l'arrivée du nouveau chef de l'exécutif national à Kananga, ils exigent, dans le même temps, le départ du gouverneur de province, Alex Kande.

Ce dernier considère la libération de ces fauteurs des troubles comme « un acte de bonne volonté des autorités dans le processus de recherche de la paix durable dans la province ». Les prisonniers libérés ont, en contre partie de leur libération, signé un acte d'engagement dans lequel ils ont promis de ne plus se réengager dans un mouvement insurrectionnel. Entre-temps, des organisations locales de défense des droits de l'homme continuent d'appeler les autorités à libérer également la dizaine d'autres personnes déjà condamnées dans cette affaire. Selon l'ONU, cent-quarante personnes au moins ont été tuées dans des affrontements entre les forces de l'ordre et les partisans du défunt Kamuina Nsapu. Une centaine de personnes ont été arrêtées, jugées ou condamnées depuis avril 2016. Pour rappel, le chef Kamwina Nsapu avait pris la résolution de débarrasser le Kasai-Central de tous les services de l'ordre, auteurs, selon lui, des tracasseries de tout genre à l'encontre de la population. À la tête d'une milice, il avait longtemps été en froid avec les autorités tant de la province que du gouvernement central.

A.D.

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

www.adiac-congo.com

EN VENTE ICI

300 Frs

Kinshassa - Brazzaville



Émergence
LE MAGAZINE DE L'INTÉGRATION AFRICAINE ET DES ÉCONOMIES ÉMERGENTES
TOMBWA

JEUNE AFRIQUE

ABONNEZ VOUS AU +243 015 166 200

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

Immeuble Forescom 1er etage Kinshasa - Gombé R.D.C

HANDBALL

Roger Houvitiha reprend les commandes de la ligue de la ville océane

La ligue départementale de handball de Pointe-Noire a renouvelé sa confiance, le 29 janvier, à l'ancien président de cette structure, candidat malheureux de la précédente assemblée, le colonel Roger Houvitiha. C'était au cours de l'assemblée générale électorale qui s'est tenue au Complexe sportif sous les auspices du 4^e vice-président de la Fédération congolaise de handball (Fécohand), Daniel Moutouankoula, assisté du secrétaire général Itoua Keita et du directeur départemental des Sports, Joseph Biangou Ndinga.

L'ancien président de la ligue de handball du Kouilou a repris les commandes de la ligue après 10 mois seulement grâce à sa victoire face au magistrat Gomez Yvon Gnali, président sortant avec 7 voix contre 4. Il dirigera une fois de plus la ligue de handball de Pointe-Noire après deux premiers mandats exercés avec décalage. Soulignons tout de même que le président sortant n'est pas arrivé à la fin de son mandat mais pour les besoins de mise à jour des fichiers de la Fécohand après l'élection du nouveau bureau, il était nécessaire de réorganiser les élections dans tous les départements.

Roger Houvitiha est élu avec un bureau démembré par la simple raison que, sur 13 membres que devait compter le bureau exécutif de la ligue, il n'y a eu que sept candidats et six postes restent à pourvoir par manque de candidats. L'assemblée du 29 janvier a donc élu le président Houvitiha, avec le 1^{er} vice-président Kimbouala, le secrétaire général

Apollinaire Loukolo, la trésorière générale Blanche Malaki et son adjointe Flore Ida Ngouma. Les deux membres



Les membres du bureau exécutif élu

sont Esther Mvoumou et Germaine Mountou. Cependant, les postes de 2^e, 3^e vice-président, secrétaire général adjoint et les trois membres du

commissariat aux comptes seront complétés au cours du conseil inaugural de la dite ligue. Ce vide juridique symbolise un délaissement du handball par les cadres de cette discipline sportive.

Après son élection, Roger Houvitiha a remercié tous ceux qui l'ont ramené à la tête de la ligue à travers cette élection. « *Le handball est pour les handballeurs. Vous m'aviez choisi, ce n'est pas*

ment de l'assemblée. Nous nous efforcerons d'être dures avec nous-mêmes pour que le handball aille de l'avant », a-t-il déclaré.

Notons que le secrétaire générale de la Fécohand a profité de cette occasion pour rendre compte des décisions prises lors du conseil fédéral aux représentants des clubs et aux membres du bureau exécutif élu. À cet effet, il a informé que toutes les ligues départe-

mentales de handball sont tenues à organiser leur championnat d'ici le 12 février, délai de rigueur. Au cas du non-respect de cette obligation de la fédération, une commission ad hoc sera mise en place en remplacement du bureau exécutif. « *Ces championnats doivent être organisés pour permettre à l'équipe de Cara en version féminine et Patronage de Pointe-Noire version masculine d'avoir la compétition dans les jambes avant le championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de Coupe* », a-t-il dit. Il a poursuivi que tout club qui participe au championnat devrait avoir un

parce que le prédécesseur était mauvais. Je vous remercie ainsi que le directeur départemental des Sports et les représentants de la fédération pour le bon déroule-

mentales de handball sont tenues à organiser leur championnat d'ici le 12 février, délai de rigueur. Au cas du non-respect de cette obligation de la fédération, une commission ad

recépissé du ministère de l'Intérieur, un membre élu dans le bureau de la ligue ne peut plus figurer dans le bureau d'un club, cela est inadmissible.

Charlem Léa Legnoki

BOXE

Des compétitions prévues dans tous les arrondissements

Le président de la Ligue départementale de boxe de Pointe-Noire, Gilbert Kindzessé, l'a annoncé lors de la journée portes ouvertes des sports organisée le week-end dernier par la direction départementale des Sports et de l'Éducation physique.

Gilbert Kindzessé a promis informer tous les clubs pour qu'ils se remettent au travail. « *En principe nous attendions l'ouverture de la saison sportive pour nous mettre au travail. Les boxeurs se sont trop reposés, il est temps qu'ils se réveillent. Le top a été donné à travers*



Une exhibition de boxe lors de la journée porte ouverte

cette journée porte ouverte des sports donc d'ici le mois prochain nous allons

relancer nos activités pour secouer les boxeurs qui dormais encore», a-t-il dit.

Le président de la ligue a, par ailleurs, souligné une particularité cette saison. Il s'agit

de l'organisation des galas de boxe dans tous les arrondissements pour permettre aux Ponténégrins de vivre à nouveau leur discipline. Gilbert Kindzessé a aussi rappelé que la moisson de la ligue de Pointe-Noire a été très riche la saison 2015-2016. Il souhaite redoubler les efforts pour les prochaines batailles. « *Nous avons beaucoup travaillé la saison dernière avec, à la clé, une médaille d'or aux Jeux africains de Brazzaville. Nous allons continuer sur cette lancée pour des prochaines batailles* », a-t-il assuré en appelant le public ponténégrin de les soutenir aux différentes activités qu'ils vont organiser d'ici peu et ils ne seront pas déçus.

Ch.L.L.